
Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit de 106'000 francs pour le système d'alarme et de télégestion des installations de traitement d'eau potable d'Emer-de-Vattel à Couvet et du puits de Boveresse

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction

L'eau potable de Couvet est actuellement pompée dans un puits à Boveresse, puis acheminée pour traitement aux UV par une conduite dans les installations de traitement d'Emer-de-Vattel et enfin pompée dans les réservoirs de Plancemont et de Champ Girard afin de pouvoir être distribuée aux abonnés du village de Couvet.

Hormis les pompes et le système de désinfection aux UV, l'état de la station d'Emer-de-Vattel est très vétuste. En effet, le tableau électrique est âgé de plus de 50 ans et si les alarmes sont bien transmises au service de piquet, il n'existe aucun moyen de télégestion des installations et il est nécessaire d'intervenir sur place pour modifier le fonctionnement des pompes, notamment. De plus, en cas de panne sur la partie électromécanique, il devient très difficile de trouver des éléments de réparation.

Il faut encore préciser que grâce au système de communication des réseaux, l'eau traitée à Couvet peut être acheminée à Travers en cas d'insuffisance ou de pollution des sources de Travers.

2. Proposition

Dès lors, au vu de ce qui précède, le DI s'est rapproché d'une entreprise spécialisée dans le domaine de la télégestion pour pouvoir intégrer les installations d'Emer-de-Vattel et du puits de Boveresse sur le poste de commande à distance installé au sein du service de l'eau à Fleurier et d'une entreprise d'électricité afin de mettre à neuf le tableau électrique dans le but de pouvoir y installer les nouvelles installations de commande.

La télégestion permettrait aux employés du service de l'eau de gérer à distance non seulement les installations d'Emer-de-Vattel, mais également celles du pompage du puits de Boveresse où il n'y a actuellement aucun système en place. L'efficacité en cas de panne en serait ainsi améliorée.

Dans la mesure où il est évident que la station de traitement de Couvet sera maintenue dans le cadre du PGA, il nous paraît indispensable d'anticiper ces travaux afin d'éviter une panne du système électrique, qui pourrait s'avérer lourde de conséquences.



3. Finances

Le crédit sollicité pour mener à bien la réalisation de ce chantier s'élève à 105'662.40 francs. Une subvention du fonds cantonal des eaux à hauteur de 20 % est envisageable.

Les chiffres se décomposent de la manière suivante :

Commandes STAP Emer-de-Vattel	Fr.	41'901.00
Commandes STAP Boveresse	Fr.	30'712.00
Adaptation du poste de commande de Fleurier	Fr.	5'120.00
Main d'œuvre	Fr.	14'408.00
Rénovation installations électriques	Fr.	5'967.10
TOTAL	Fr.	98'108.00
TVA	Fr.	7'554.30
TOTAL	Fr.	105'662.30

3.1. Effets financiers

Le crédit sollicité se compose des éléments suivants :

Coûts de réalisation	Fr.	106'000.00
<u>./. Subvention cantonale</u>	Fr.	<u>- 21'200.00</u>
Investissement net	Fr.	84'800.00

L'investissement n'induit pas de frais de fonctionnement supplémentaires. L'effet sur le budget de fonctionnement n'est donc que financier et se présente comme suit :

Amortissement sur 10 ans	Fr.	8'500.00
<u>Coût de l'argent (2 % sur le demi capital investi)</u>	Fr.	<u>900.00</u>
Effet annuel total	Fr.	9'400.00

Ce qui représente un coût d'environ 1,1 centime par mètre-cube d'eau potable.

Compte tenu de la variabilité de la consommation, et au vu du fonds de l'eau potable, qui se monte à 755'636 francs au 1^{er} janvier 2019, nous considérons que l'investissement qui vous est proposé ne nous imposera pas une adaptation des tarifs.

3.2. Mécanismes de maîtrise des finances

S'agissant d'une dépense dans un domaine totalement autofinancé, l'investissement proposé n'est pas soumis aux limites communales d'investissement.

4. Durabilité du projet

Cette démarche s'inscrit dans une démarche de durabilité, dans la mesure où les coûts électriques actuels sont importants. Une meilleure gestion et des installations modernes permettront notamment d'en réduire les coûts.

Cette intervention permettra notamment d'assurer de meilleure manière l'approvisionnement et le traitement de l'eau potable du village de Couvet.

5. Conclusions

Nous vous proposons dès lors d'accepter ce crédit de 106'000 francs en vue de l'installation d'un système de télégestion des stations de pompage d'Emer-de-Vattel et de Boveresse.

Vous remerciant de votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, à l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
LE PRÉSIDENT : LE CHANCELIER :

Christophe Calame

Alexis Boillat

Annexe : Projet d'arrêté

CRÉDIT DE 106'000 FRANCS POUR LE SYSTÈME D'ALARME ET DE
TÉLÉGESTION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE
D'EMER-DE-VATTEL À COUVET ET DU PUIITS DE BOVERESSE



LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu le rapport du Conseil communal, du 15 janvier 2020 ;
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;
vu le règlement des finances du 7 décembre 2015 ;
vu le préavis favorable de la commission de gestion et des finances du 17 février 2020 ;
vu le préavis favorable de la commission des travaux publics du 26 février 2020 ;

sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

Article premier Un crédit de 106'000 francs est accordé au Conseil communal pour le système d'alarme et de télégestion des installations de traitement d'eau potable d'Emer-de-Vattel à Couvet et du puits de Boveresse.

Art. 2 La dépense sera enregistrée comme suit :

- Compte d'investissement n° 50600.00
- Entité de gestion n° 43 7101 *Approvisionnement en eau potable (eaux)*
- Projet n° 100.43.080 *Commande STAP Emer-de-Vattel et puits*

et amortie au taux de 10 %.

Art. 3 Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur à l'expiration du délai référendaire.

Val-de-Travers, le 19 juin 2020

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

LE PRÉSIDENT :

LA SECRÉTAIRE :

Roland Schorderet

Margherita Gioenco